

noter en passant, au milieu de tant d'autres contestables. Mais il n'en est pas moins vrai que chacun aujourd'hui s'habille comme il veut, se met comme il l'entend, et personne n'y trouve rien à dire,—pas même la modiste ou la couturière, qui donnent ainsi un libre essort à leur caprice et à l'originalité.

Il est certain toutefois qu'à côté des robes très-amples, on en voit d'autres modestement baillonnées: quelques femmes encore les portent excessivement larges; d'autres ont le bon esprit de les relever en bas à l'aide de ces jolis systèmes à crochets qui, décidément, sont en vogue. De même pour les chapeaux, on en voit de très hauts et on en voit de très bas; ces oppositions ne choquent personne, surtout si chacun adopte une mode à sa convenance, mais ce n'est pas ce qui arrive toujours—malheureusement.

Quant à ces derniers, notre climat canadien ne permettant pas de suivre rigoureusement la mode française qui serait trop pleine de désinvolture, le casque est devenu le couvre-chef à l'ordre du jour. On ne s'en sert pas cependant pour les sorties de cérémonie; le chapeau de grande forme avec fleurs est plutôt de mise dans ces occasions.

À ce propos, je vous recommande fortement l'établissement de M. A. Buzinet, rue Notre-Dame et celui de M. Brahadi. Ces deux maisons sont sans contredit les plus complètes en fait de casques et fourrures.

Il paraît que les coiffures auront leur cachot tout particulier cet hiver; on portera beaucoup d'ornements en or dans les cheveux. Les cheveux blonds, et surtout les cheveux dorés, sont tellement en vogue que c'est désespérant pour les brunes qui sont toutes prêtes à sacrifier leurs plus belles tresses pour une petite boucle blonde.

Décidément les franchises sont incompréhensibles, c'est à ne pas y croire! Non-seulement elles ne veulent plus de fleurs dans leurs cheveux, mais elles les ont bannies des étoffes pour les remplacer par des papillons, des abeilles et des demoiselles. Charmante, mais cruelle idée, bien digne d'un cerveau de femme!

Avant de recourir à ce changement, adressez-vous à M^{lle} Champoux, rue St-Lambert, et prenez l'avis de cette excellente modiste qui s'y connaît parfaitement.

Pendant que vous êtes chez M^{lle} Champoux, choisissez-y de ces charmants foulards de l'Inde, de toutes nuances et de tous prix. Rien ne sied si bien à une jeune femme qu'une robe de foulard simple de bonne qualité. À la maison et pour le dîner, une robe de foulard claire ne dépare pas un joli visage.

Relativement à la façon des robes, toujours les jupes longues et larges, faisant queue. Corsages à pointes: un peu moins de basques et beaucoup de gilets et de vestes. La veste, au lieu du postillon, est, au contraire, coupée droite dans le dos et laisse voir le gilet derrière comme devant. Manches étroites pour les robes habillées comme pour celles du jour. Le pardessus étant également à manches étroites, il devient impossible de conserver une manche large à la robe.

Quand on désire, tout est tentation, et toutes tant que nous sommes, depuis notre mère Ève jusqu'à nos jours, nous sommes sujettes à cette maladie. Mais si la tentation est permise, c'est bien devant le brillant étalage des maisons H. & H. Merrill et Jos. Beaudry. Nous y trouvons là de tout, en grande quantité, en bonne qualité, et, ce qui en fait le mé-

rite, à bon marché. Combien l'on abuse de ce mot: le bon marché! Que de fraudes se commettent à son ombre. Ne redoutez rien de ce genre à la maison—Merrill et à la maison Beaudry. Si elles vous offrent du bon marché, elles vous donnent d'excellentes étoffes, des robes délicieuses, et des confections du meilleur goût.

ROSALINDE.

TYPOGRAPHIE DE G. SMITH & LEPROHON

AU SAULT-AU-RECOLLET.

Le nouvel établissement que nous venons de former, au Sault-au-Récollet, est le seul qui soit établi hors la ville. Par là même, nous nous trouvons dans une position exceptionnelle pour offrir des avantages à toute personne qui voudra bien s'adresser à notre maison.

Notre matériel est varié et présente un choix complet de types nouveaux pour ouvrages de luxe en différents genres.

Nous nous attacherons à satisfaire, au goût du public et à produire des impressions élégantes à des prix relativement fort modérés.

Nous exécuterons tous les travaux, tels que *Livres, Pamphlets, Circulaires, Etiquettes, Notes*, etc., etc. dans le meilleur goût, en noir ou en couleur.

Nous avons aussi fait l'acquisition d'une magnifique fonte de musique, la plus belle qui soit en Canada; cette partie de la typographie engagera, nous l'espérons, les marchands-éditeurs à s'adresser à notre maison pour tout ce qui concerne les impressions en *Musique, Catalogues, Couvertures, Etiquettes, Circulaires*, etc.

Enfin, nous voulons obtenir la confiance et les encouragements du public par notre libéralité dans les transactions et aussi par notre activité et notre exactitude dans l'expédition des affaires.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le journal *Les Beaux-Arts* paraîtra le 1^{er} de chaque mois;

Il se composera de 16 pages d'impression sur beau papier, et chaque numéro contiendra, sur une feuille séparée, un morceau de musique inédite ou originale de pas moins de 2 pages, imprimée avec luxe. Chaque numéro sera renfermé dans une couverture de couleur;

Le prix de l'abonnement est fixé à \$ 2, 00 par an.

Pour six mois d'abonnement, Un dollar. — NOTE. Les anciens abonnés recevront à titre de prime l'augmentation du journal jusqu'au 1^{er} Avril 1864. À partir de cette époque, ils paieront *Deux dollars* par an.

Le prix de l'abonnement à la musique seule — Un dollar par an.

L'abonnement se paie invariablement d'avance.

Toute personne qui fera insérer sa carte, paiera *Trois dollars* pour l'année, avec facilité de la changer, et recevra le journal complet.

Le prix du port des *Beaux-Arts* est à la charge de l'abonné et est d'un centin par livraison. Il est de *six centins* par année, s'il est payé d'avance tous les trois mois entre les mains du maître de poste.

Toute communication concernant le journal doit être adressée *franco* à Gust. Smith & Leprohon, propriétaires-éditeurs du journal des *Beaux-Arts*, au Sault-au-Récollet.

On s'abonne, à Montréal, chez Boucher & Manceau, marchands de musique; cette maison est seule chargée de recevoir les communications ou réclamations concernant le journal des *Beaux-Arts*.

Sault-au-Récollet. — Typ. de Gust. Smith & Leprohon.